

Introduction aux réunions publiques 2018

Allocution de M. Fabien THIEME

Maire de Marly

Vice-président de Valenciennes Métropole

Mesdames, Messieurs,

Nous venons de vivre **un temps fort de la vie municipale, à savoir le vote du Budget primitif.**

Construit pour la 9^{ème} année consécutive sans hausse de la fiscalité communale - c'est-à-dire sans augmentation des taux des impôts locaux -, **ce budget s'équilibre à près de 23 M€**, répartis entre fonctionnement (16 M€) et investissement (7 M€ dont un emprunt de 1,5 M€ destiné aux travaux de comblement des carrières souterraines).

En effet, nous avons décidé de nous attaquer sans plus tarder à ce problème, qui touche à la sécurité des biens et des personnes et qui concerne plusieurs dizaines de familles de Marly : parents, enfants, grands-parents...

Au 1^{er} janvier dernier, l'encours de la dette s'élevait à un peu moins de 8,8 M€ - contre, rappelons-le, 13,5 M€ à notre arrivée à la tête de cette ville en 2008 -, ce qui la place dans la moyenne des communes de même strate. Par ailleurs, la Ville de Marly ne détient plus d'emprunts toxiques.

Votre Municipalité a également décidé de reconduire selon les mêmes montants les subventions aux associations.

Pour mémoire, Marly compte près d'une centaine d'associations dont la moitié bénéficie de locaux mis à disposition gracieusement et dont l'entretien par la Ville (chauffage, eau, électricité, nettoyage, etc.) représente un coût non négligeable.

En tout, la Ville de Marly consacre ainsi quelque 500 000 € chaque année à ses clubs et associations.

Entre 2008 et 2018, elle a en outre réalisé plus de 12,5 M€ de travaux, soit plus de 1 M€ de travaux par an.

Ses efforts se sont tout particulièrement portés sur :

- **les bâtiments scolaires : 3,7 M€** y compris le futur restaurant scolaire Marie Curie (1,7 M€) ;
- **les voiries (près de 5 M€** y compris la maîtrise d'œuvre du dossier des carrières souterraines) ;
- les bâtiments sportifs (2 M€) et autres bâtiments municipaux (2 M€).

Sans oublier le développement des services à la population dans tous les domaines.

Ainsi, en dix ans, la Culture est devenue réalité à Marly. Une culture de masse, accessible à tous.

Une culture intergénérationnelle, aussi, au bénéfice des enfants, adolescents, adultes et seniors - particulièrement les résidents des deux maisons de retraite de notre territoire.

Je pense aux politiques Petite Enfance/Enfance et Jeunesse : ainsi, lors des dernières vacances scolaires, 200 enfants et adolescents ont eu accès aux activités diverses et variées des centres de loisirs, ou profité des joies de la neige aux Grangettes.

Et les Accueils Collectifs du Mercredi (ACM), ainsi que les Centres de loisirs, pour les prochaines vacances de printemps, sont d'ores et déjà pris d'assaut.

Ou bien encore aux actions en direction de nos seniors : goûters des aînés, sortie annuelle, cérémonie des noces d'or et de diamant, colis de Noël... entre autres services coordonnés par le pôle seniors du centre communal d'action sociale.

Cette politique volontariste, votre Municipalité la met en œuvre avec volonté et sérieux depuis dix ans maintenant.

Et ce malgré un contexte de plus en plus contraint du fait, notamment, des baisses régulières des dotations d'Etat aux collectivités locales (13 milliards d'euros en moins sur la durée de ce seul mandat présidentiel).

Ce qui ne nous empêche pas de penser « Avenir », « Prospective » et « Construction du Marly de demain ».

Je conclurai ainsi sur les divers projets qui vont nous occuper à court et moyen terme.

Côté investissement la commune poursuit ses travaux d'aménagement de l'espace public :

- Plan d'accessibilité des voiries et espaces publics (PAVE)

(70 000 €)

- Travaux de comblement des carrières souterraines
(j'en parlais tout à l'heure)

- Création d'une allée au cimetière et aménagement
du Jardin du Souvenir

(15 000 €)

- Etude de faisabilité et orientations pour
l'aménagement de la place Gabriel Péri

(Coût de l'étude de faisabilité : 18 000 €)

- Aménagement de divers massifs (arbres et
arbustes)

(25 000 €)

En matière de travaux :

- Construction du futur restaurant scolaire et d'une
salle d'activités à l'école Marie Curie

(1,7 M€)

- Mise en conformité du groupe scolaire Jules-Henri Lengrand et de l'école élémentaire Hurez Saint-Nicolas
(35 000 €)

- Mise en conformité de la Salle Gosselin
(12 000 €)

- Accessibilité de divers bâtiments dans le cadre de l'ADAP (agenda d'accessibilité programmé)
(280 000 €)

- Travaux de transformation du logement Jean Rostand en lieu d'accueil des activités Petite Enfance (PMI, Relais d'assistantes maternelles, Lieu d'accueil enfants parents)
(75 000 €)

- Réhabilitation du bâtiment du CCAS
(150 000 €)

- Etude et diagnostic pour la réhabilitation du complexe sportif Denayer

(L'étude de 40 000 € a été pour moitié subventionnée par le Conseil départemental du Nord)

- Déplacement en centre-ville et rénovation du bureau de la police municipale

(Travaux en régie : 64 000 €)

- Extension du Club House du Tennis Club la Rhônelle

(180 000 €)

Sans oublier les dossiers menés en étroite collaboration avec nos partenaires institutionnels : Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole, Département, Région, Etat (ANRU).

Je citerai seulement la construction du futur boulevard urbain, en lieu et place de l'ancienne voie ferrée (un aménagement de 1,3 km pour un montant de 7M€ entièrement financés par l'Agglo) ;

Ou bien encore la Zone d'Expansion de Crue : installation majeure en matière de développement durable et de protection des biens et des personnes (1,3 M€ également financé à 100 % par la CAVM).

Merci de votre attention.

Place, maintenant, aux échanges.